



SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
A vendre	2 - 3
A Monsieur le Directeur Territorial	4 - 5
Il y a un siècle, l'affaire Bietry	6 - 7
Paroles, paroles	8 - 9
Brèves	10 - 11
Marteler plus	12 - 13
1er bilan de l'agence travaux	14 - 15
Séisme social	16 - 17
Essayer c'est l'adopter	18 à 19
Ce content te ment ?	20
De Marculus à Marculoc	21
Voyage au Burkina Faso	22



« Les oppresseurs veulent transformer la mentalité des opprimés et non la situation qui les opprime, pour que ceux-ci, mieux adaptés à cette situation, soient mieux dominés ».

Paolo FREIRE

Pédagogie des opprimés

EDITORIAL



Tout à l'envers

L'ONF mute. De service public chargé d'apporter la garantie d'un service pour tous il devient une entreprise de services pour clients solvables.

Solvables, jusqu'à ce qu'une bulle explose, celle du marché immobilier par exemple, ou que la sphère climatique implose.

En 2009 l'ONF prévoit un emprunt sur 5 ans pour boucler l'année. Nous voilà rassurés, pour 2009. Après, ça dépendra des bulles....

Notre vocation de forestiers est de prévoir, en bons pères de familles, la forêt à l'intention des générations futures. Pourtant les mythiques 10 % de hausse de la valeur ajoutée et autres injonctions chiffrées annuelles nous tiennent lieu d'horizon.

Notre métier c'est prévoir, mais prévoir notre métier pour 2011 nous ne savons pas. Une certitude : aucun recrutement n'est prévu jusqu'à fin juin 2009.

Aujourd'hui la panne d'avenir est totale.

Les crises financières, climatiques, énergétiques portent en elles un besoin vital de régulation pour l'humanité. Les richesses doivent impérativement être redistribuées.

Comme si de rien n'était les dirigeants protégés de hauts murs et d'une police nombreuse, se prosternent devant le dieu « libre échange ». Chaque jour apporte son lot grandissant d'affamés prêts à s'entre-déchirer pour obtenir les moyens de leur survie.

Comme si de rien n'était, le président ne voit pas les manifestations de rue.

Comme si de rien n'était le Traité Constitutionnel Européen rejeté par référendum est reformulé en traité de Lisbonne et le peuple nié. Nicolas Sarkozy le dit lui-même : *"Il y a un clivage entre les peuples et les gouvernements. Un référendum aujourd'hui mettrait l'Europe en danger. Il n'y aura pas de traité si un référendum a lieu en France, et il en va de même pour un référendum au Royaume-Uni."*

Olivier Bonnet sur <http://www.plumedepresse.com/spip.php?article116> argumente puis traduit ainsi ce choix : *"on ne va pas s'amuser à risquer que notre projet d'Europe ultralibérale et atlantiste ne soit mis en échec sous prétexte que les peuples européens le rejettent !"*

Et l'intégration à l'OTAN ? Pas de référendum non plus.

Pour les dominants du jour, la concurrence doit être « libre et non faussée ».

Libre et non faussée, c'est la démocratie qui devrait l'être afin que les peuples puissent envisager un futur viable et partageable.





A cartoon illustration of two men in a conversation. The man on the left is wearing a suit and hat, and the man on the right is wearing a suit. Speech bubbles above them contain the text "OUT OH OUT OH OUT" and "6 MBA." respectively.

Le régalien à l'encan

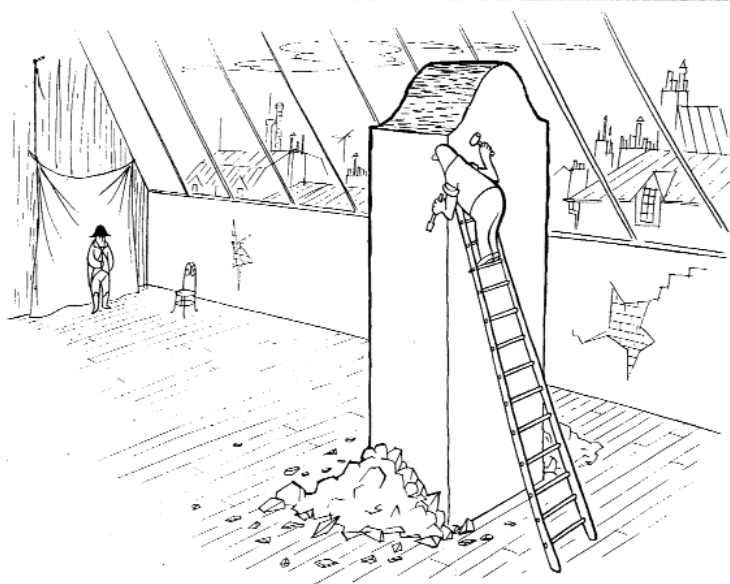
La commission BALLADUR chargée de simplifier le « mille-feuille » territorial, déplore la présence de 36 782 communes dans notre pays alors que nos voisins en ont moins de 10 000. En outre les 450 000 élus locaux qui les administrent sont composés aussi bien de bénévoles désintéressés que de roitelets tout puissants. L'Etat offre(rait ?) une garantie de cohérence minimale à cet ensemble, cohérence à laquelle l'ONF participe à sa façon.

Lors de la mémorable manifestation de Cérilly dans l'Allier, des gendarmes présents sur les lieux nous confièrent leur désarroi. Faute de moyens, la brigade à laquelle ils sont rattachés ne peut plus faire de tournées dans les bourgades les plus excentrées. A Besançon, le 10 février dernier c'est le délégué régional de l'UNSA des policiers municipaux en grève qui estime « *qu'on tend vers une municipalisation de la sécurité en France. Ce qui arrive est ce qu'on pressentait depuis longtemps. Le retrait progressif de l'Etat que l'on trouve dangereux... On risque de se retrouver avec une police à plusieurs vitesses, sans parler du développement des entreprises de sécurité privées...* ». Bientôt les salariés de la sécurité privée dépasseront en effet en nombre l'ensemble des effectifs des policiers et gendarmes réunis, soit plus de 250 000 personnes. Dans certaines régions des « volontaires citoyens » accompagnent la police, ce qui exaspère ce même syndicat. « *La marchandisation de la sécurité aboutit à terme à l'augmentation des risques de dérapages pour les libertés publiques. A l'instar de ces « volontaires citoyens » promus en shérifs qui assurent des missions de proximité que la police nationale ne peut plus assumer* » précise le syndicat UNSA Police.



A l'ONF, la montée en puissance des barons locaux, est corrélative à l'affairisme qui caractérise de plus en plus nos interventions. Par ailleurs, les grands groupes transnationaux du bois et de l'énergie cachent de moins en moins leurs ambitions.





A MONSIEUR LE DIRECTEUR TERRITORIAL

Nous avons bien reçu votre lettre par laquelle vous signifiez à notre secrétaire régional votre "vive désapprobation quant au contenu d'un article de notre revue syndicale ANTIDOTE".

Les mots utilisés ont, semble-t-il, particulièrement choqué certaines personnes faute de connaissances historiques suffisantes de l'histoire des mouvements ouvriers auxquels ces mots font référence.

Nous y reviendrons.

Y-a-t-il eu, par ailleurs, collusion entre un syndicat et la direction ? Nous donnerons également quelques éléments de réflexion ci-après.

Cependant il ne faudrait pas qu'un arbre cache la forêt.

L'essentiel de notre lutte, nous semble-t-il, est notre mouvement de défense du service public. Avant de focaliser notre attention sur une péripétie il nous semble central de rappeler que nos actions continuent pour éviter que la gestion forestière ne soit parcellisée, marchandisée, filialisée, soumise à la concurrence et qu'au final les missions non immédiatement rentables soient abandonnées selon le bon vouloir de décideurs dont la gestion à très long terme n'est pas une priorité.

Dans cette perspective, nous sommes toujours opposés à la conception du service travaux et à fortiori à celle de l'Agence Travaux.

Retour sur les faits

Y-a-t-il eu collusion avec une organisation syndicale représentative d'ouvriers forestiers et la direction ?

En tous cas nous pouvons lire dans un compte rendu du Réseau National Travaux que le Directeur Général déclare notamment :

" La dynamique née des agences travaux et portée par les ouvriers doit être transmise à l'ensemble des personnels de l'établissement. Les agences travaux doivent devenir les porte parole de l'ONF en matière de " chose qui marche ". Cela vaudra plus que les discours. [...] Les ouvriers forestiers favorables aux nouvelles structures mises en place se sentent totalement parties prenantes des évolutions en cours. [...] "

Nous avons également constaté qu'avant la manifestation organisée par la seule organisation syndicale FO des ouvriers forestiers, son représentant a évoqué des risques d'agressions physiques envers d'éventuels manifestants fonctionnaires au su de la direction.

Ces menaces n'ont donc pas pu échapper aux éminents cadres de l'établissement qui ont néanmoins partagé le repas des manifestants ouvriers rompant ainsi la nécessaire distance à une concertation institutionnelle.



Quelques arrangements avec la vérité

Bizarrerie relevée par ailleurs, le nombre de manifestants est de 100 d'après un compte rendu de l'administration diffusé à l'ensemble des personnels, alors qu'il est de 60 selon notre propre comptage.

De la même façon, le tract d'appel à cette manifestation prêtait des propos à la DT qui n'ont jamais été tenus. Selon ce tract, 21 ouvriers forestiers devaient être licenciés à la fin de l'année 2008. Or, il n'a jamais été question que de non reconduction de CDD.

Ce tract mensonger a été diffusé à l'ensemble des ouvriers forestiers. La direction n'a rien démenti officiellement. Pire, elle n'a rien tenté pour calmer la protestation provoquée par cette annonce de licenciements. Ce tract dénonçait également le mouvement des fonctionnaires comme responsable de cette situation.

Déjà qu'on vous donne des chiffres,
s'il faut en plus qu'ils soient
cohérents !



Enfin l'article d'ANTIDOTE " n'assimile " pas selon votre terme les personnels ouvriers qui ont manifesté à des " milices patronales. "ANTIDOTE pose simplement, citons, la question de savoir s'il s'agit d'un " début de ce type de méthodes à l'ONF ".

Fait historique, ces milices ont été rendues responsables de violences physiques et de meurtres.

Nous n'avons pas porté ce type d'accusation à l'encontre de l'ONF. Le risque de dérapage existe néanmoins lorsque qu'une organisation suppose avoir le soutien du pouvoir en place.

L'ouvrage " *Une milice patronale : Peugeot* " dont le thème est l'histoire ouvrière de 1945 à 1981 est instructif à ce sujet et notre article sur l'affaire BIETRY dans ce même numéro également.

En outre, nombre de références sont disponibles sur :

<http://www.les-renseignements-genereux.org/fichiers/221>

Aujourd'hui le SNUPFEN Solidaires ne souhaite pas se complaire dans une lamentation sur les déviances passées des mouvements ouvriers, patronaux, politiques ou religieux. L'action d'occupation de la DT que nous avons envisagée n'était qu'une action médiatique parmi d'autres.

Fidèle à lui-même le SNUPFEN souhaite continuer la mobilisation de tous, pour la forêt, pour le service public et par des actions aussi petites soient-elles, auprès des politiques, auprès des médias et de tous les citoyens.



IL Y A UN SIECLE, L'AFFAIRE BIETRY

En Europe, les classes moyennes sont devenues numériquement dominantes et l'intensité dans la confrontation des classes sociales s'est quelque peu estompée. Mais pour combien de temps encore vu la rapidité de la propagation de la crise financière à la sphère de l'économie réelle ? Un épisode de notre histoire locale peut nous aider à mieux comprendre ce qui nous arrive.



C'était le 25 ou le 26 septembre 1899, à l'usine PEUGEOT de Beaulieu. Un ouvrier du nom de LOUYS, secrétaire du syndicat qui venait de se constituer dans l'usine est licencié par un contre-maître, GLOCK. Ceci dans le but de démanteler le syndicat naissant. 500 ouvriers se mettent en grève exigeant la réintégration de LOUYS. Ils sont soutenus par un ouvrier de Badevel, Pierre BIETRY. C'est un socialiste de 27 ans qui a commencé à travailler à l'âge de 13 ans. Il est bon orateur et c'est un bon millier d'ouvriers qui viennent l'écouter sur la place de Valentigney. La grève se répand. Ceux de Valentigney vont à la rencontre de ceux d'Audincourt en criant " Vive la liberté ! Vive le syndicat ! Vive la grève ". Armand Peugeot, le patron prend la parole sur la place de Valentigney devant les ouvriers et annonce la réintégration de Louys. Les ouvriers crient " Vive Armand Peugeot !" Le travail reprend.

A la mi octobre, BIETRY réussit à faire débrayer les usines Japy de Beaucourt, Badevel, Fesches le Châtel, et Bart. Les Japy licencient, la troupe arrive : bagarres, arrestations. Le mouvement s'arrête sauf à Badevel. Fin octobre, la grève reprend à la fabrique de machines à coudre Peugeot à Audincourt suite au licenciement des membres du comité de grève de septembre. Par solidarité, le travail cesse partout. Le matin du 21 novembre 1899, 1500 ouvriers du Pays de Montbéliard, menés par BIETRY se rassemblent et partent pour Paris...à pied. En début d'après midi, ils sont à Belfort où la troupe, baïonnette au canon, les attend. Biétry fait placarder une affiche sur les murs de la ville exhortant " les démocrates, amis des travailleurs, à aider les grévistes qui allaient crier à Paris, à la France entière leur misère, et l'infamie d'un patronat qui les affamait au pied des usines. " L'entrée de la ville est interdite au cortège. Les grévistes passent la nuit dans les prés, allument des feux, dansent la carmagnole... La troupe menace d'arrêter BIETRY si les ouvriers ne regagnent pas le Pays de Montbéliard. Les grévistes refusent, sont encerclés, dispersés. BIETRY est arrêté.

LE 4 décembre, le travail avait repris partout. Une centaine d'ouvriers fut licenciée et ne put jamais retrouver du travail dans "l'Enclave ". Armand PEUGEOT fait placarder un avis à la porte de son usine :

" ...J'ai consenti à reprendre 6 ouvriers que j'avais renvoyés à cause de leur mauvaise foi. J'ai pris cette décision aussi parce qu'ils ont promis, au nom de leurs collègues et en leur nom personnel, de cesser entièrement et partout la grève, et de ne plus la recommencer. J'ai fait une grande concession dans l'espoir de voir cesser enfin une situation malheureuse et qui peut être grave de conséquence, et pour les ouvriers et pour l'avenir de ce pays... " C'était à Audincourt, en décembre 1899.

EN 1900, BIETRY fit paraître un opusculé " les Grèves " L'introduction de cet opusculé est rédigée par un certain ZIMMER :

" ...Même dans les nuits les plus profondes, il y aura toujours ce foyer de lumière et de justice, allumé par les grèves, et qui, pieusement entretenu par la vigilance, le dévouement, l'abnégation des uns et des autres, éclairera et montrera la voie aux travailleurs en marche vers leur émancipation... " Trois ans après, Pierre BIETRY le socialiste, le syndicaliste, le meneur d'ouvrières et d'ouvriers fonde le syndicalisme " jaune " (patronal) avec Gaston Japy, petit fils d'Albert Japy, petit fils de Pierre Japy, frère de Fritz Japy.

EN 1914, aux obsèques de Fernand JAPY, frère de Gaston JAPY, Pierre BIETRY, devenu le " triste BIETRY ", déclare à propos du défunt qu'il avait été " pour toute la population un protecteur et un ami, pour tous les malheureux le bienfaiteur le plus discret... "

Pourquoi un tel revirement ? Personne ne le saura.

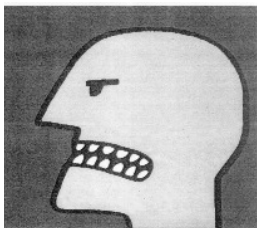
Le syndicaliste disparut du Pays de Montbéliard jusqu'à la fin de la première guerre mondiale.



D 'après " Mémoires de l'enclave " de Jean Paul Goux

Livre réédité et disponible dans toutes les librairies

PAROLES, PAROLES ...



Moi je l'ai suivi, le mot d'ordre syndical : boycott des programmes de travaux et surtout refus de les rentrer sur le logiciel presta qui calcule tout seul les devis. Ca n'a pas plu à la direction. Mais alors pas du tout.

Alors le 8 décembre, le DA Nord Franche Comté nous a envoyé un courrier qui dit " qu'il s'agit là d'un refus d'exécuter une partie des tâches qui vous incombent ".

Ben, les programmes, d'accord, mais les devis non. Et puis moi, j'ai été en grève...

Non, il se fout de nous, de toute façon ils ne veulent pas négocier alors, mes potes et moi, on n'a pas obéi.

Le 14 janvier, on a vu que le temps se gâtait parce que le DA nous a convoqué :

" Vous avez décidé de ne pas exécuter une partie des tâches d'agent patrimonial qui vous incombent...Vous voudrez bien vous en expliquer le 19 janvier à Lure. "

Je téléphone à mes potes et on se rend compte qu'on est une dizaine à être convoqués toutes les demi-heures. Pas d'accord pour voir le DA dans ces conditions. C'est une action collective, pas un défilé de mode...

Alors les syndicats ont dit : " rendez-vous tous dans son bureau le 19 janvier à 8h30. "

Eh ben, on était un sacré paquet... Des agents, des techniciens, plein le bureau et le couloir de l'agence à Lure, pour crier au DA toute notre colère. Il était pas fier le DA. Nous on s'est bien défoulés.

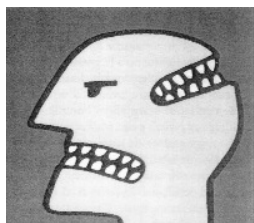
Et puis, il y avait la presse alors on a parlé de nous le lendemain. Mais on savait bien que ça ne se réglerait pas tout seul.

Pourtant, à l'AG qui a suivi la visite au DA, on a décidé qu'on les validerait le 30 janvier ces foutus programmes de travaux. Tous ensemble, tous ensemble oh, oh !!! Le DA nous a même dit que si c'était le cas, il n'y aurait pas de suite.

Parole de DA !

Il faut vous dire que le 30 janvier, on les a validés les travaux. Mais le 29 janvier, le jour de la grande manif, on peut vous dire que nos chefs eux, ils z'y étaient pas dans la rue...Ben oui, c'est le jour où le DT nous a envoyé une lettre de convocation pour qu'on se fasse signifier une sanction à Besançon le 4 février (un mercredi).

Alors là on s'est bien organisé. La majeure partie des délégués de la CGT et du SNUPFEN sont venus de toute la région pour nous soutenir. Bon, côté direction, ils ont mis le paquet parce que chacun d'entre nous devait passer tout seul devant : le DT, la DRH et le DA NFC. Rien que ça !



C'est vrai que quand on reçoit le courrier on a un peu la trouille. Surtout que moi, j'ai toujours été dans les clous et j'ai toujours fait bien mon boulot, alors, arriver en fin de carrière pour se faire prendre une prune, ça ne fait pas marquer. Faut dire que c'est pour une raison syndicale alors c'est noble comme

cause. C'est pas comme si j'avais piqué du bois...

A Besançon, les syndicats ont bien organisé le truc. On était une douzaine, et puis, il y avait la presse et même la télé qui a interrogé les délégués. On s'est fait entendre. Et puis la consigne était : " les accusés, c'est la direction, c'est eux qui foutent le service forestier en l'air. C'est eux qui obéissent bêtement à des consignes idiotes. C'est eux qui croient aux paroles du DG comme à celle du Bon Dieu... Nous on se bat contre eux. On est des forestiers, pas des vendus, ni des achetés d'ailleurs. "

Ça a commencé à 8 h30 quand on a envahi le bureau : le DT était en colère, la DRH effrayée et le DA NFC assis le nez dans ses papiers.

On était accompagné chacun de deux délégués, un SNU et un CGT et des bons, des qui ne se laissent pas embêter, et qui ont des arguments.

On les a attaqués assez fort d'ailleurs et puis on a bien rigolé surtout quand y en a un de chez nous qu'a perdu l'apéro suite à un pari : il voulait juste s'en tenir à la déclaration qu'on avait rédigée, mais avec sa grande gueule il était sûr de perdre...

Tout ce qui ne va pas à l'ONF leur a été dit, tant concernant les travaux que les coupes, l'informatique, le terrain, les triages, les UT, les coupes tout y est passé...Et ça a commencé à 8 heures et demie jusqu'à au moins cinq heures du soir. Et on a remis ça le mercredi d'après : y avait encore 3 copains qui étaient convoqués.

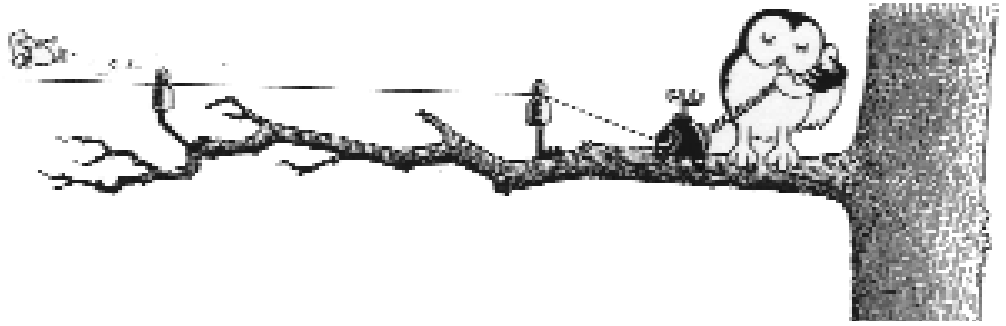
Moi je peux vous dire que ça a coûté cher à l'Office cette tournée là parce que ça a pris du temps, au moins 9 heures, et les informations de la DT étaient mauvaises : y a des collègues qui étaient convoqués et qui avaient rempli leurs programmes de travaux à temps.

Au résultat, on l'a eu notre lettre. Une simple lettre d'observation. Rien quoi.

Seulement il y a un copain à qui on a dit qu'il ne la recevrait pas et qui l'a eue quand même. C'était le DT qui lui avait dit.

Parole de DT.





❑ **La peur étreint les hauts fonctionnaires comme les autres.** Des préfets sont virés pour cause de banderoles et de cris entendus lors d'un déplacement princier, un général écarté après un exercice de tir qui a mal tourné, ici, c'est un directeur d'hôpital qui est déplacé après qu'un fou ait tué un passant, ailleurs, un chef de la police sera muté parce qu'il n'avait pas envoyé la maréchaussée protéger la maison d'un ami du prince etc. Tous seront plutôt bien recasés.

❑ **Parano :** Des forestiers discutent paisiblement avec un membre des renseignements généraux en face de la Préfecture de région. Ils s'apprêtent à être reçus par un représentant du Préfet. Soudain, leur interlocuteur s'éclipse. A son retour, il confie aux collègues présents que cet attroupement imprévu avait inquiété les autorités.

❑ **On ne peut pas penser à tout :** La formation sur le classement feuillus a eu lieu le 13 septembre. Hélas, à cette date, le hêtre, principale essence de la région est encore sur pied. L'exercice a donc été virtuel pour cette essence. Encore un bel exemple de la connaissance des réalités du terrain.

❑ **Circus ONF :** Sur l'agence de Pontarlier la nouvelle tournée des popotes a commencé.

Ce sera 5 représentations. Une par UT avec dans le rôle principal le nouveau DA qui devra faire aussi fort que son célèbre prédécesseur. Le reste de la troupe, chefs de service, personnel de terrain, tous sont là. pour donner l'image d'un office performant et dynamique. Le public d'élus ne se lasse apparemment pas de cette soirée d'information et de promotion. Pour nous une soirée assez désagréable commence.



❑ C'est l'histoire d'un lièvre qui se promène dans les bois quand, soudain, il aperçoit un corbeau sur une branche perché qui contemple le paysage. Le lièvre l'envie :

- Tu as bien de la chance d'être assis là, à ne rien faire.
- C'est simple, dit le corbeau, tu n'as qu'à faire pareil

Le lièvre s'assied au pied de l'arbre, admire le paysage quand tout à coup surgit un renard qui le mange. Moralité : si vous voulez être assis à ne rien faire, il vaut mieux être haut placé.

PS : les personnages de cette histoire sont fictifs ; toute ressemblance avec un DA à disposition du DT pendant plusieurs mois ne serait que pure coïncidence ...

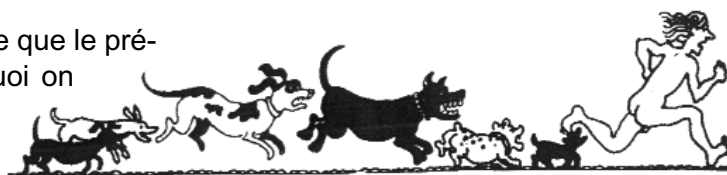
❑ **Le Père Noël et le Père Fouettard :** Levier, haut lieu de la résistance forestière, le spectacle de Noël se termine devant les enfants impatients de revoir le mystérieux barbé de blanc. Une silhouette s'approche dans la pénombre et se fond dans l'assistance, à pas feutrés. Interloqués nous reconnaissons ce nouveau spectre : le DA ! Il a osé. La veille il signait une note menaçant les agents de sanctions disciplinaires pour non fourniture de programmes de travaux. Aujourd'hui il s'invite à ce rassemblement amical, comme si de rien n'était. Il affiche un sourire mécanique caractéristique des managers du jour et serre les mains de ses subordonnés.

❑ **Soldes :** Puisque le nouvel habillement est si mal foutu, proposition : aller faire un tour chez Emmaüs à Pontarlier. Il y a des chemisettes ONF, avec le vrai logo sur l'épaule et des pantalons de travail pas trop usés, pour des prix défiant toute concurrence : 1,50 €. Comme quoi, on peut s'habiller à l'ancienne sans se ruiner et sans ressembler à un clown vert pomme.



□ La fin d'année 2008 fut difficile pour certaines UT jurassiennes. Alors que le mot d'ordre général de l'UT était : " Pas de dépenses sans mon accord ", un agent a osé acheter ses fournitures de bureau. Somme colossale dépensée par ce rebelle : 26 €. Il ne perd rien pour attendre, son vénérable chef lui a promis qu'il réglerait " cette affaire " lors de l'entretien annuel.

□ **Les capotes sont cuites** : BENOIT XVI déclare que le préservatif est inefficace contre le SIDA. Comme quoi on peut être pour la calotte et contre la capote...



□ **Un peu d'humanité s'il vous plaît.** Sarko nous dit : les manifestations résultent de la crise. Faux. Ceux qui souffrent le plus ne manifestent pas. Dans les rues on ne voit que des chômeurs et autres gens modestes. Qui songe au drame de ceux qui ont perdu des milliards et restent dignes, chez eux.

□ **Professionaliser les ventes** : C'est l'objectif ambitieux que se fixe le DG. Le marché du hêtre étant ce qu'il est, à Vesoul on propose aux communes le système de préventes. Très bien, voilà une réponse adaptée. Malheureusement les tarifs proposés n'étaient pas satisfaisants. Le hic c'est que les acheteurs consultés ont été triés sur le volet. Quid du choix effectué et surtout quid de la concurrence ? Et qu'est ce qu'on fait des acheteurs qui n'ont pas été consultés ? Ça c'est pas professionnel.

□ **Squatteurs** : Les convoqués du 4 février à Besançon, accompagnés des syndicalistes se sont dirigés vers une petite pizzeria bien connue, pour prendre un repas bien mérité. Surprise, ils sont accueillis à bras ouverts par le personnel de l'établissement et dirigés vers une table dressée pour l'ONF. Surprise du directeur de l'Agence Travaux de constater, 20 minutes plus tard, que la table réservée pour ses invités était occupée par des agents et techniciens indociles .

□ C'est avec plaisir que nous apprenons que l'ex chef d'agence de Pontarlier est " mis à disposition " du directeur territorial pour une durée de trois mois, primes incluses évidemment. Il me semblait pourtant qu'en période de récession, nous devions optimiser tout notre potentiel humain. On voit bien que lorsqu'un personnel cadre de surcroît, n'a plus de poste autre que celui de brasser de l'air, on ressort toujours cette formule ampoulée et délicieusement creuse de " mise à disposition ". Le petit peuple des fourmis appréciera...

□ **Chasse aux TGB** : A la demande d'un client souhaitant de très gros bois (TGB), courant décembre 2008, il fut procédé, dans une parcelle résineuse en régénération, à un repérage des dits bois, avant martelage. Bien que cette parcelle soit classée à l'état d'assiette, on peut s'interroger sur la dérive éthique du rôle de sylviculteur, privilégiant par trop la récolte à la sylviculture.

□ **Solidarité** : Le centre de Tri de Besançon en lutte courant février appelle aux dons pour soutenir les agents en grève depuis plusieurs jours. En solidarité avec nos amis postiers nous avons fait un don de 350 €. Ce don a été déposé au local SUD.PTT, où nous avons été chaleureusement accueillis.

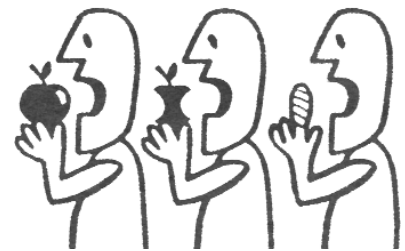


MARTELER PLUS (ÇA FAIT GAGNER PLUS À NOS CHEFS)

Le contrat de plan en cours est clair, il faut "optimiser la récolte en FD par une dynamisation de la sylviculture et une décapitalisation raisonnée des peuplements en sur maturité ". Le niveau de récolte sera donc porté de 6,8 à 7,5 millions de m3 entre 2006 et 2011. Pour les forêts communales, il s'agit d'atteindre 8,4 millions de m3 en augmentant de 150000 m3 chaque année la récolte, pour mémoire elle était de 7,6 millions en 2005.

Mise au point

En 2006, au moment de la mise en route du contrat de plan, je siégeais au CTPT de Franche-Comté et je me souviens de l'embarras de notre ancien DT Mr Brouillet au sujet de l'augmentation des prélèvements sur la région. Nous souhaitions savoir sur quelles données la DG s'était basée pour faire ces prévisions de récolte et la réponse apportée par le DT n'avait pas manqué de nous faire bondir. Les chiffres n'étaient pas tirés des inventaires, ni des aménagements ou de Tabsam mais avaient été bidouillés par la DG à partir des données de l'IFN et des besoins en matière de récolte. Ce n'est donc pas la ressource en bois mais les besoins financiers de l'ONF qui avaient servi de guide. Comme nous l'avons souvent dit, l'outil Tabsam sert seulement à la direction pour mettre en évidence les retards ou les parcelles sous exploitées.



Agir pour ne pas subir

Fort de ce constat soit on obéit sans réfléchir, soit on a des scrupules de forestiers soucieux du long terme. A l'automne 2007, c'est la réflexion qui a guidé une UT (fortement touchée par la tempête de 1999, les scolytes et le dépérissement du sapin entre 2003 et 2007 et après plusieurs années de fortes récoltes) et les collègues ont décidé ensemble de pratiquer des martelages plus légers afin de baisser l'intensité de la récolte.

Une analyse à partir de Tabsam a permis de faire un bilan de chaque aménagement et depuis, lors de la préparation des états d'assiette chacun corrige les prévisions de récolte en fonction des données de terrain.

Cela pose un problème car si les chiffres sont modifiés localement pour les volumes à prélever en martelages, ils ne sont pas changés en ce qui concerne les objectifs. Comme les attentes sont de plus en plus fortes la différence entre prévision locale et objectif agence s'accroît.

Et ce n'est pas fini car lors du dernier Codir de l'agence du Jura, le DT a sous-entendu que ce n'était pas les objectifs qui étaient trop hauts mais les prévisions de récolte des aménagistes qui étaient trop faibles. Après les marteleurs conservateurs, les aménagistes mous du genou, pour la direction tout est bon pour justifier la hausse de la récolte : la production qui augmenterait, les prévisions de récolte qui seraient trop faibles, la nécessité d'adapter la forêt aux changements climatiques et pourquoi pas les nouveaux marteaux qui permettent de taper plus tout en ayant moins mal ! Pas de bol on les attend toujours les nouveaux marteaux...



Pendant une longue période j'étais un marteleur dynamique, je préférais marquer un bois en plus qu'un bois en moins. Les événements climatiques et la cupidité de mes chefs, petits ou grands, me font progressivement changer d'habitude. En martelage on peut toujours trouver des raisons pour marquer un arbre mais on peut avoir autant, sinon plus, d'arguments pour le garder.

L'ENVERS DU DECOR : LE VOLUME PAR OBJECTIF

Depuis sept ans, les objectifs fleurissent notre parcours professionnels. Objectifs en devis clients P, en client C, en jours de participation martelage ou comptage ...

L'objectif volume n'est pas oublié. Les courbes par UT rappellent à notre souvenir lors des CODIR que l'UT A est meilleure que l'UT B.... bof

Depuis quelque temps les chefs d'UT, roublards, ont trouvé la parade, vous voulez du volume, on va vous en trouver, même si c'est du virtuel.

Monter, monter, monter, non pas la gamme ou les vocalises, mais les estimations sur pied, ainsi de concert, feuillus et résineux sont gonflés. Quand au pourcentage de houppiers, il s'envole... Même le sec dévolu au pic épeiche est rentré au crayon optique, tant pis pour toi l'oiseau, tu nicheras ailleurs, toi aussi tu auras dorénavant un objectif : trouver un arbre de remplacement.

Quelque chose me dit que dans tout cela l'acheteur et même l'affouagiste n'y retrouveront pas leur compte.

Ce sera à leur tour de tricher.





1^{ER} BILAN DE L'AGENCE TRAVAUX

CONSEQUENCES DE LA SORTIE DE L'ACTIVITE TRAVAUX DU DOMAINE DE COMPETENCE DE L'AGENT PATRIMONIAL

Des objectifs bien mal atteints

Les objectifs affichés de la création de l'agence travaux, mis à part la professionnalisation des personnels (qui est antérieure), sont l'augmentation de la Valeur Ajoutée et une comptabilité transparente.

Le client C, un objectif d'augmentation de 3% par an pour les prestations aux communes forestières est fixé. Il s'agit donc d'augmenter le coût investi par les communes dans leur forêt, et ceci d'une manière illimitée dans le temps. Il n'y a là aucune considération de niveau de réinvestissement déjà accompli par la commune ni de notion d'utilité et de nécessité des travaux. C'est un objectif qui balaye toute idée de gestion durable et d'optimisation de la prestation offerte aux communes.

L'augmentation de la valeur ajoutée pour le client P est fixée à 10 %. Outre le fait que ce chiffre est tout à fait irréaliste (déjà dans la conjoncture d'avant la crise), il suppose l'investissement de l'ONF dans des créneaux qui ne sont pas traditionnellement les siens, comme les entretiens des lignes EDF, des berges VNF ou l'espace vert. Il suppose donc l'engagement de moyens conséquents en matériels et formations et/ou recrutement de personnel compétent, sur un marché où de petites et moyennes entreprises évoluent avec des tarifs que nous aurons du mal à concurrencer.

Mais la question principale est celle de la légitimité de l'ONF à venir concurrencer les entreprises existantes. Il sort avec une évidence criante de sa mission de service public pour se tourner vers une logique de rentabilité et de profit. Les conventions collectives peut-être moins pires à l'ONF que dans d'autres entreprises - seule justification qu'on pourrait trouver pour argumenter l'exportation et le développement de notre entreprise vers ces nouveaux marchés - risquent de ne pas résister longtemps à la pression du monde concurrentiel.

Quant à la " transparence " de la comptabilité, c'est un terme qui a remplacé la volonté première de séparation des comptes, le résultat reste le même : la comptabilité demeure floue.

Pour exercer une activité dans le domaine concurrentiel, il est nécessaire selon les dernières directives de l'Europe de présenter une comptabilité transparente et exempte de financement par l'état.

Le problème est que les agents patrimoniaux participent à cette activité qui doit être mesurée par la comptabilité analytique avec la marge d'erreur que l'on connaît. Comme les agents continuent à présenter des devis aux communes, la solution proposée est que la prise en compte de ce temps passé soit comptabilisé dans une marge facturée aux communes. Les travaux font l'objet d'une facture interne correspondant au prix coûtant de l'agence travaux qui est refacturé à la commune après ajout d'une marge commerciale et d'une seconde marge correspondant à l'évaluation toujours aussi incertaine du coût de la présentation des devis. On parle d'un pourcentage de 4 à 10 %. Où est la transparence ?



Un début calamiteux

On nous avait promis des logiciels opérationnels au 1er janvier... Il semblerait que la DG ait quelques soucis de finalisation.

Ainsi il n'y a pas d'outil de planification et d'édition de bons de commande. Les conducteurs de travaux sont obligés de bidouiller à partir de leurs anciens logiciels et sont plus ou moins en règle par rapport à la législation. Les doubles saisies qui devaient être évitées par les nouveaux logiciels sont bel et bien toujours là, les secrétaires et les RUP en savent quelque chose.

Ce qui est rassurant, c'est que le logiciel de facturation aux communes ne marche pas non plus. Il n'y a pas eu de facture de travaux depuis le début de l'année. C'est rassurant car la DG s'en rend peu à peu compte et va peut-être finir par s'en préoccuper.

En attendant, c'est le personnel qui trinque, mais tant que cela fonctionne, ...

Des conséquences graves

Tout ceci ne serait qu'une mauvaise passe à traverser si la réorganisation imposée n'avait pas de graves et chroniques conséquences de long terme pour la qualité de notre prestation en forêt.

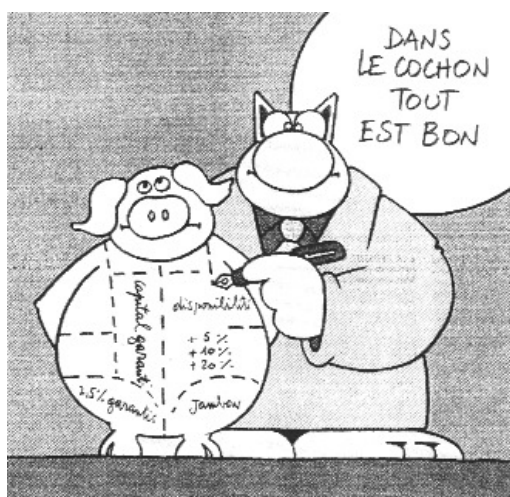
Cela fait 7 ans maintenant que les travaux sont réalisés par un service spécialisé. Les nouveaux venus, et progressivement les anciens agents aussi, se trouvent de plus en plus désarmés pour établir les devis et certains points de consignes sylvicoles. L'agent n'étant plus en relation avec ceux qui réalisent les travaux, il perd les enseignements qui lui permettaient de justifier une période d'intervention ou de choisir une technique ou un matériel plutôt qu'un autre. Le chiffrage du devis devient une opération complètement abstraite et il se fie le plus souvent au logiciel qui ne donne que des moyennes plus ou moins fondées.

De plus la fixation d'objectifs liés à la PSR est un facteur pervers supplémentaire :

1/ elle demande l'exhaustivité du programme de travaux. C'est tout à fait improductif au niveau commercial et c'est une perte de temps : une commune qui traditionnellement accepte pour 10 n'acceptera pas 20 d'une année sur l'autre mais se posera des questions sur l'honnêteté de l'agent, qui se résoudra à faire le tri par ordre de priorité et au final fera signer ce que la commune aurait accepté sans la fameuse exhaustivité.

2/ elle demande une augmentation du volume de travaux programmés d'année en année. Nous voilà encore rattrapés par l'idéologie de la croissance reine : qu'un commercial soit intéressé financièrement au prorata du nombre de marchandises vendues, cela peut se concevoir. Mais là, nous n'avons qu'un seul client, la commune (donc un seul budget) et une seule forêt, avec une production limitée. On nous arguera que la commune peut toujours cracher un petit peu plus ; mais est-ce bien là notre rôle vis à vis d'elle ? Cet objectif corrompt la compétence de l'agent qui est tenté de mettre toujours un peu plus de travaux et va donc à l'encontre d'un autre objectif affiché de la maîtrise des coûts et de l'optimisation des techniques. La fonction commerciale de l'agent prend le dessus sur sa compétence de gestionnaire.

En conclusion, la spécialisation de l'activité travaux dans sa forme actuelle n'atteint pas les objectifs affichés et a pour conséquences une défiance grandissante des communes quant à l'impartialité de l'agent qui gère sa forêt et une perte progressive de compétence technique de celui-ci dans le savoir faire sylvicole.





SEISME SOCIAL

LA FRANCE DYNAMITE LE SALARIAT ET RATTRAPE LES USA

En février 2009, le nombre de créations d'entreprises est en très forte hausse par rapport au mois de janvier 2009 (+ 29 % en données corrigées des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables), indique l'INSEE.

Cette progression, surprenante dans le contexte de crise financière et économique, s'explique, depuis janvier 2009 par, les chiffres de créations d'auto-entreprises parvenus à l'Insee au cours du mois.

Les critiques du statut d'auto-entrepreneur sont nombreuses dans la mesure où l'auto-entrepreneur :

- > ne nécessite pas de formation initiale ou spécifique à certains métiers,
- > n'est pas dépendant d'une chambre des métiers,
- > ne cotise pas aux Assedic et ne bénéficiera d'aucune assurance chômage en fin d'activité,
- > peut se voir imposer ce statut par son employeur.



La création d'un statut d'auto-entrepreneur, sous la forme juridique de l'entreprise individuelle est un verrou " qui saute ", dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie. Le régime fiscal et social des micro-entreprises est appliqué : pas de bilan et imposition forfaitaire.

Cette mesure, de prime abord anodine, pourrait avoir de lourdes conséquences. La micro-activité en France est encore jonchée d'embûches. Les salariés qui veulent avoir une petite activité libérale d'appoint se trouvent devant un système administratif et fiscal assez complexe. Le nouveau statut d'auto-entrepreneur permet une simplification administrative drastique et la mise en place d'un système fiscal extrêmement avantageux. Pourtant, lors de la mise en place de ce type de réforme à l'étranger, des entreprises en ont profité pour externaliser leurs salariés. Le dispositif prévu par la LME est une vraie aubaine : au lieu de payer environ 45% de cotisations sociales (employeur plus salarié) et un impôt sur le revenu, le coût fiscal-social ne sera plus que de 23% jusqu'à 27 000 euros de services. Au moment où le gouvernement dit mettre fin aux niches fiscales, il est en train d'en créer une, majeure... Le travailleur est ainsi gagnant en apparence. La masse salariale des entreprises pourrait être réduite du fait de cet effet d'aubaine. Les travailleurs externalisés seraient à la merci de leurs donneurs d'ordre avec une double conséquence : précarisation d'un côté et manque de cotisations pour les budgets sociaux de l'autre. De la même manière que le paquet fiscal est une mesure qui vide les caisses de l'État, ce dispositif risque de vider les caisses sociales. Ce qui permettra de justifier, par exemple, la nécessité de nouvelles franchises médicales des complémentaires santé et des fonds de pensions pour les retraites.





Artisans contre fonctionnaires

De plus, le statut d'auto-entrepreneur concerne les retraités et des demandeurs d'emplois qui recherchent un complément de revenu. A ce titre et compte tenu de la fiscalité allégée, ils pourront pratiquer des petits prix sur lesquels les micro-entrepreneurs ne pourront pas s'aligner, ou bien difficilement.

Certes, un retraité aura une activité limitée et le demandeur d'emploi cherchera à ne plus l'être. Dans ces conditions, la concurrence ne devrait pas trop se structurer. Mais ce statut est aussi accessible aux salariés qui veulent améliorer leur ordinaire, et bientôt aux... fonctionnaires qui profitent, eux, d'une certaine sécurité de l'emploi pour leur assurer une base de revenu.

Par rapport à un artisan, la différence est grande. La concurrence est-elle loyale ? Il n'y a aucun doute là-dessus : Hervé Novelli a encore répété que les décrets et aménagements législatifs nécessaires pour les fonctionnaires sortiraient avant la fin du mois. Même chose pour les activités libérales non réglementées qui, depuis le 19 février, sont ouvertes à l'auto-entrepreneuriat.

Hervé Novelli serait-il déroutant ? Certes, ce nouveau régime s'affranchit de multiples contraintes supportées par les autres régimes. Mais qu'un ministre libéral pur jus se mette à dos les artisans et petits patrons pour offrir aux retraités, aux demandeurs d'emplois et aux fonctionnaires des compléments de revenus, voilà qui est assez inédit dans les rapports de force.



Sources :

<http://aide-creation-entreprise.info/260-Deregulation-du-marche-du>

<http://www.maire-info.com/article.asp?param=11060&PARAM2=PLUS>





ESSAYER C'EST L'ADOPTER

En mai, fait ce qu'il te plaît. Ce qui me plaît, c'est de faire du syndicalisme. Et en mai 2009, pour le SNUPFEN Solidaires le temps s'arrête pendant cinq jours : à Evian sera organisé le XVème congrès.

Mais qu'est ce qu'un congrès ?

Un congrès, c'est une réunion de personnes rassemblées pour traiter d'intérêts communs. Pour le SNUPFEN, ce rassemblement a lieu tous les 4 ans. Il regroupe un délégué régional par tranche ou fraction de tranche de 30 adhérents. Les secrétaires régionaux, les membres des commissions administratives paritaires y participent de droit.

Le congrès a pour mission de juger souverainement des activités du bureau national pendant les 4 années écoulées, de tracer les orientations de l'action syndicale pour les années à venir et de se doter d'un nouveau bureau national.

Quel programme !

Vous y croyiez vous qu'une soixantaine de personnes vont passer cinq jours à échanger sur l'orientation que doit prendre le SNUPFEN Solidaires ? Ne feraient-elles pas mieux de profiter des belles journées de mai et des rivages du Lac Lemman (c'est là que sera organisé le congrès) ou alors de rester chez eux. Mais que trouvent-ils donc dans le syndicalisme pour s'investir dans les sections, les bureaux régionaux, les CAP, CTP, CHS et autres...

La motivation est là !

Avant d'être représentant syndical, le premier pas est l'adhésion.

Adhérer, c'est manifester son indépendance vis à vis de la hiérarchie et affirmer sa liberté. C'est s'impliquer moralement et concrètement par la cotisation syndicale, dans la défense de ses propres intérêts et des intérêts collectifs. C'est prendre sa part de pouvoir dans le syndicat et de contre pouvoir dans sa vie professionnelle. Rappelons que tout ce qui a été obtenu dans le monde du travail, dans le secteur des loisirs et de la culture, le fut essentiellement grâce aux luttes syndicales.

Le SNUPFEN Solidaires, syndicat multicatégoriel, rassemble des personnes qui font le même métier et ont les mêmes préoccupations professionnelles pour réfléchir à l'évolution de leur métier, mais aussi au respect d'une certaine éthique. C'est un syndicat de propositions dont les valeurs fondamentales sont le respect des droits de l'homme et de la démocratie, l'émancipation et la solidarité, la défense des libertés et le refus des inégalités, l'autonomie et la responsabilité, la défense du patrimoine naturel et universel.

Etre syndiqué, c'est aussi ne pas rester seul face à sa hiérarchie, c'est connaître ses droits et savoir ce qui se passe dans l'entreprise. C'est surtout choisir la solidarité contre l'individualisme et l'isolement, la lutte collective contre le chacun pour soi, l'espoir contre la résignation, l'esprit critique contre les fausses évidences du pouvoir et des médias.

Alors, convaincu ?

Il ne me reste plus qu'à vous expliquer l'organisation du SNUPFEN. C'est au congrès que le bureau national est élu. Composé de 9 membres (bientôt porté à 11), il a en charge de défendre les intérêts de tous ses membres. Il a pleins pouvoirs pour agir, dans le respect des options et orientations prises par le congrès national et le conseil syndical.

Le conseil syndical est composé des membres du bureau national, des secrétaires régionaux et des responsables des commissions désignés par le bureau national, éventuellement des conseillers techniques. Le conseil syndical s'assure que le bureau national suit la ligne du congrès et joue un rôle actif de conseiller auprès de ce dernier.

Le bureau régional est constitué des membres des bureaux sectionnaires. Il est au niveau régional l'organisme directeur du syndicat. Par élection les membres du bureau régional élisent pour 4 ans, un secrétaire régional, deux secrétaires adjoints et un trésorier. Le bureau régional, et notamment le secrétaire régional sont chargés de la diffusion des directives émanant du bureau national ou du secrétaire général. Ils sont chargés d'animer et d'organiser la propagation de la politique syndicale ainsi que les luttes revendicatives locales ou nationales. Ils ont en charge d'entretenir et d'assurer l'action syndicale de base et en tenir régulièrement informé le secrétaire général. Le secrétaire régional est le représentant de l'expression syndicale, tant auprès des autorités administratives locales que des autorités politiques.



A l'ONF le syndicat est organisé en autant de sections que chaque région est appelée à constituer pour que soient défendus au mieux les intérêts de ces mandants. Chaque section désigne par voie d'élection un secrétaire et un secrétaire adjoint. La vie des sections est primordiale pour un syndicat. Réunir régulièrement les adhérents, les inciter à s'exprimer sur leurs vécus, leurs aspirations et leurs attentes permet au syndicat de ne pas être coupé de sa base.

Le SNUPFEN est présent dans les CTP, CHS. Ces instances qu'elles soient territoriales ou centrales étudient les aspects organisationnels ou politiques de la circonscription concernée. Les CTP (comité technique paritaire) font le point sur les organigrammes, abordent les questions d'emploi, étudie les projets de note de service ou traite de l'organisation de travail. Le CHS (comité d'hygiène et de sécurité) aborde tous les sujets liés à la santé du personnel dans le cadre professionnel. Les CAP (commission administrative paritaire) traitent de tous les aspects de la vie administrative du personnel : mutation, discipline, notation...

Des représentants du SNU sont également présents au conseil d'administration, dans les commissions FOP, à l'APAS.

Au delà de sa représentativité dans les instances, le SNU est avant tout un syndicat qui rassemble des individus au delà de leurs différences. C'est un lieu d'échange, de partage et de respect. C'est aussi un syndicat tourné vers l'extérieur. Les relations avec les COFOR sont maintenues, mais c'est surtout vers les associations environnementales que s'ouvre le SNU. Des contacts ont été pris avec WWF, les amis de la Terre, Greenpeace.

Toujours dans un souci d'ouverture, le SNU propose régulièrement à ses adhérents ou sympathisants, une soirée ciné avec projection d'un film documentaire suivi d'un débat.

Si j'ai un petit conseil à vous donner... c'est autre chose qu'une soirée télé. Essayer c'est l'adopter.

Et pour terminer, le SNU c'est de la convivialité. Les adhérents partagent des idées, mais aussi du bon temps. A bientôt j'espère.



CE CONTENT TE MENT ?

Si on faisait un tour de table (en CODIR, réunion d'UT, martelage ou autre) sur qui est convaincu par la réforme en cours et que les réponses sortaient sans arrière-pensée, pas de grandes surprises, la plupart des avis seraient négatifs.

Mais la plupart des gens se taisent, vont manifester un jour et puis s'en vont, mettant en avant un pas si pire, on va s'en contenter. Pas si pire, ouvrez les yeux voyons, par rapport aux autres on est gâté. Regardez la télé, écoutez la radio, parlez à votre voisin; on est des veinards. Allons donc, arrêtez de vous plaindre. C'est pas si pire.

Parallèlement, si pour sauver enfin cette magnifique planète on (la télé, la radio, l'Etat, votre voisin..) vous demande de vous contenter de ne plus prendre l'avion mais admirer les cerisiers en fleur au printemps, vous contenter de chauffer à 18° et mettre un pull, se contenter de pommes de terre, navets, chou et non de tomates et ananas en hiver puis faire son jardin, de ne plus manger de café ou chocolat et se contenter de tisanes et noix,... vous seriez indignés. Il est hors de question de se contenter d'un si bas niveau de confort matériel. Allons donc, on est à l'heure du progrès, du développement possiblement durable, tout ira bien.

On ne supporterait plus de se passer de l'ADSL (pour ceux qui l'ont), " perdre son temps ". On ne pourrait se contenter d'un vélo au lieu d'un VA, d'une planchette au lieu d'un workabout (???), d'un plan à la main au lieu d'un relevé GPS, d'une lettre manuscrite au lieu d'un SMS...

Mais on supporte, on se contente du milieu humain et naturel qui se détériore, on ne s'offusque pas; c'est pas si pire. Pas si pire de ne plus prendre le temps de boire son café ou sa tisane tranquillement sans avoir l'esprit traversé de milles pensées; pas si pire de tasser les sols, exploiter n'importe quand. Pas si pire de ne plus avoir de vraies relations humaines, pas si pire de ne plus être fier et digne de son travail, de ne plus en avoir bonne conscience,...Et ne parlons pas du reste du monde (pas si pire de raser des hectares et planter du soja ou du palmier, de construire des EPR, de mourir du choléra...).

Parallèlement, sur ces outils informatiques de plus en plus indispensables, on sort de belles cartes aux limites nettes (pourtant non contrôlées, que font les agents?), des tableaux Excel aux cases savamment renseignées, des plaquettes " ONF, développement durable " en papier verglacé non recyclable... Tout cela en voulant donner l'impression que tout va bien, de mieux en mieux.

On vit un paradoxe: nivellement matériel vers le haut mais développement humain vers le bas. Il est grand temps de refixer les indicateurs et objectifs entre développement technique et bien être humain pour une vraie réforme. Êtes vous vraiment content ? Content de votre vie ? Proposeriez- vous la même à vos enfants ? Le vrai contentement bouddhiste est avant tout l'éloge d'une vie simple où l'on se contente de l'essentiel. Reste à définir l'essentiel.



DE MARCULUS A MARCULOC

En passant par ESUS

On pensait avoir tout vu à l'ONF ? Et bien non ! La valse des « un pas en avant et deux pas en arrière » continue de déstabiliser les emplois de soutien que nous sommes sensés être.



L'outil informatique, celui qui doit nous faciliter la tâche en faisant d'une saisie compliquée et à haut risque d'erreur (cube oblige), celui là même qu'on nous annonce comme la huitième merveille du monde et qui va nous dégager un temps précieux pour devenir peut-être opérationnel, eh bien, voilà qu'on nous le retire...

Ailleurs, l'outil fonctionne. Je le sais, je l'ai vu. En Franche Comté, il ne convient pas. A qui ? On ne sait pas, mais toujours est-il que personne n'a pris la peine de nous poser la question à nous, qui l'avons testé pendant plus d'un an.

Finalement, on se rend compte que nous ne soutenons pas grand chose et que nous sommes encore moins soutenues. Nous, les secrétaires. On nous demande de devenir « opérationnelles » maintenant. Opération de la dernière chance pour garder une légitimité à l'ONF ?

Mais trop c'est trop, l'opération va donc consister à revenir en arrière et à refaire les saisies manuelles, belle avancée en effet ! Tout cela parce que leur nouveau joujou ne marche pas encore. Et pourtant il existe une nouvelle version de Marculus qui, soit dit en passant, a fait ses preuves ailleurs. Alors, qu'est ce qu'on cherche au juste en Franche-Comté ? La perfection ? L'exception ?

Que nos bien pensant du cerveau se méfient quand même. Si on revient en arrière en abandonnant Marculus et Esus pour un marculoc hypothétique, cela pourrait bien entraîner le retour de Spartacus et la révolte des esclaves.



VOYAGE AU BURKINA FASO



Un groupe de 14 personnes, dont 6 forestiers, emmené par Bernard FRANQUIN, ancien Secrétaire Général du SNUPFEN et Président de l'association humanitaire ALFA est parti au Burkina du 23 février au 13 mars.

Premier choc, climatique, avec 4° au départ de Besançon et 32° à l'arrivée à l'aéroport de Ouagadougou. La température ne cessera d'augmenter, pour atteindre 46° le dernier jour. Nous sommes accueillis par Laurent et Justin (Secrétaire Général et Adjoint du SINTETH), les 2 forestiers en poste à OUAGADOUGOU, appelée aussi « OUAGA 2 ROUES » pour le nombre impressionnant de vélos, de mobylettes et de motos qui y circulent. Les collègues Burkinabés ont beaucoup apprécié les vêtements de travail donnés par les forestiers français.

Le Burkina, par son dépaysement total, par sa culture, sa pauvreté, mais aussi sa richesse humaine laisse dans nos esprits des traces indélébiles.

Laurent dans son mot d'accueil, nous dit : « Si vous venez une fois en Afrique, vous y reviendrez toujours ». Nous avons croisé des femmes, avec un enfant dans le dos et une charge sur la tête qui font des kilomètres sur les pistes pour vendre leurs produits au marché ou faire du troc. Comme lors du premier voyage, ces femmes m'ont beaucoup impressionnées, comme au Mali d'ailleurs, où elles descendent et remontent dans les falaises avec les mêmes fardeaux.

Nous avons passé une journée à Minissia, le village natal de Laurent, où nous avons déposé des vêtements pour enfants, des fournitures scolaires et des médicaments. Bernard et son association ont fait le point sur les demandes des habitants du village et ont fait des micro crédits aux femmes. Nous avons passé notre première nuit à la belle étoile sous les moustiquaires.

Nous sommes partis vers Boromo, où nous avons été accueillis par une Technicienne Forestière qui nous a emmenés visiter la réserve du Kaïcedra où nous avons pu admirer d'assez près un troupeau d'éléphants, environ une soixantaine. Nous retenions notre souffle, tellement c'était impressionnant et pour ne pas attirer leur attention, car les mères peuvent charger pour protéger leurs petits.

Cette année, nous avons visité le Mali pendant 10 jours : le Pays Dogon et les célèbres falaises de Bandiagara, les petits villages perdus et perchés dans la montagne. Les gens y sont très accueillants, nous font partager leur nourriture, à base de riz sauce. Nous avons pu dormir sur les terrasses des maisons avec un superbe ciel étoilé et la pleine lune !

Nous avons descendu le Niger en pinasse (pirogue à moteur) pendant 12 h, de Mopti au lac Débo, où nous avons croisé toutes sortes de pirogues plus ou moins chargées. Nous avons vu des villages typiques Peulh et aperçu des hippopotames au bord du lac.

Les deux derniers jours dans la Capitale pour ramener quelques souvenirs et pour se préparer à avoir froid au retour en France. Finalement nous n'avons eu que 30 ° d'écart !

Le retour en France à la réalité est toujours difficile et il faudra quelques semaines pour « atterrir ».

Cette aventure humaine est très enrichissante, nous fait voir la vie autrement et nous fait relativiser beaucoup de choses.